



REF: DRH/DDC/N°348/2017

Casablanca, le **15 MARS 2017**

### Appel à Candidature

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Médicaux** au niveau de la **Polyclinique de Sécurité Sociale Derb Ghallef** / Pôle des Unités Médicales.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

| Poste à pourvoir                                   | Profils minimum requis                                    | Compétences  |
|--|---|--|
| - Chef de Service Anesthésie/<br>PSS Derb Ghallef  | -Médecin titulaire, spécialiste en Anesthésie-Réanimation | -Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des unités médicales ;<br>-Connaissance des règles déontologiques régissant le métier de la médecine ;<br>-Veille intellectuelle et professionnelle dans le domaine médical;                  |
| - Chef de Service Néphrologie/<br>PSS Derb Ghallef | -Médecin titulaire, spécialiste en Néphrologie            | -Maîtrise du domaine de l'hygiène hospitalière et de la lutte contre les infections nosocomiales ;<br>-Contrôle et supervision de la qualité des soins ;<br>-Suivi du traitement des dossiers médicaux (conformité, exhaustivité des pièces... ) ; |
| - Chef de Service Radiologie/<br>PSS Derb Ghallef  | -Médecin titulaire, spécialiste en Radiologie             | -Connaissance de l'outil informatique ;<br>-Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ;<br>-Capacités organisationnelles<br>-Capacités d'analyse et de synthèse des données.  |

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Lettre de motivation incluant le plan stratégique et la méthodologie de travail préconisés par le candidat.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines, au plus tard le **31 MARS 2017** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

NB : les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Saïd AHMIDOUCH  
Directeur Général